



AVIS DE PUBLICITE SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

La Ville de Rouen a reçu une candidature spontanée d'une société qui a manifesté son intérêt pour installer un camion à pizza sur la partie Est de la place de la Rougemare, au droit du théâtre de la chapelle St. Louis à Rouen, tous les mardis de l'année 2025, de 16h à 22h.

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

Objet : Installation et exploitation d'un camion à pizza sur le domaine public.

- Camion de 10 m² proposant une gamme de pizzas préparées avec des matières premières locales et/ou bio et cuites sur place.
- Lieu : Place de la Rougemare, dans la partie Est, au droit du théâtre de la chapelle St. Louis (Cf. photo de l'emplacement ci-après)
- Emprise totale : 10 m²
- Date : Tous les mardis de 16h à 22h du 07 janvier 2025 au 30 décembre 2025.
- Redevance d'occupation du domaine public : 0.53 € / m² / jour avec un minimum de perception de 10.26 € par jour
- Redevance électricité : 3.89 € / jour.

Tout autre candidat intéressé devra adresser un dossier présentant la nature de l'activité exercée, la description des installations, les horaires d'ouverture, les services et tarifs proposés.

Ce dossier de présentation devra obligatoirement être accompagné des pièces suivantes:

- Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du pétitionnaire
- Justification du statut de commerçant ambulant – KBIS
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie du contrat d'assurance
- Expérience du pétitionnaire

- Présentation du concept proposé comprenant notamment le détail des produits proposés
- 2 à 3 photos couleur de la structure utilisée pour proposer l'offre de préparation et de vente de pizzas + dimensions.
- Liste des moyens matériels utilisés pour préparer et stocker les produits proposés à la vente
- Moyens humains
- L'attestation de vérification des extincteurs en cours de validité durant la période de l'installation

Critères de jugement des propositions :

- Expérience du candidat (40%)
- Qualités esthétiques des installations (30%)
- Diversité des produits proposés (30%)

La présente publicité préalable est faite sur le site Internet de la Ville de Rouen (www.rouen.fr) et restera en ligne jusqu'au 10 janvier 2025.

Les dossiers de candidatures devront être adressés au plus tard le 14 janvier 2025 à 12h sous pli à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Ville de Rouen
Direction de l'Economie Locale et de l'Événementiel
Service Foires et Marchés
2 place du Général de Gaulle
CS 31402
76037 ROUEN CEDEX

- Ou Sous format électronique à l'adresse mail suivante : lesmarchesderouen@rouen.fr

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.

Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessus, la Ville de Rouen pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée

Photo de l'emplacement proposé

